

5 déchèteries vont accueillir tous les déchets recyclables

A partir du 11 mai, 5 déchèteries (Caudan, Groix, Hennebont, Ploemeur et Plouay) de Lorient Agglomération seront en mesure de réceptionner l'ensemble des déchets recyclables. Un retour à la normale qui devrait s'étendre progressivement à l'ensemble des 13 déchèteries situées sur le territoire.

Lorient Agglomération poursuit son plan de retour progressif à la normale dans les déchèteries. Après l'ouverture le 4 mai dernier de 5 déchèteries situées sur les communes de Caudan, Groix, Hennebont, Ploemeur et Plouay pour permettre aux habitants de déposer uniquement leurs déchets végétaux, une nouvelle étape se prépare. Dès lundi 11 mai, ces 5 sites seront en capacité d'accepter l'ensemble des déchets recyclables : gravats, bois, cartons, métaux, encombrants, lampes et ampoules, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), végétaux...

Les points de collecte dédiés aux objets réutilisables seront également accessibles. Ces objets seront acheminés vers les ateliers du réemploi à Caudan où ils seront revalorisés par des personnes en parcours d'insertion socio-professionnel, puis mis en vente à bas prix au Comptoir du réemploi à Lanester (ZA de Manébos) qui rouvrira le 11 mai.

Compte-tenu du contexte sanitaire, et afin de gérer au mieux le flux des particuliers, les règles d'accès aux cinq déchèteries ouvertes restent strictes. Le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation du véhicule à moteur utilisé (chiffres qui composent le numéro de la plaque et non celui du département) doit être identique au dernier chiffre de la date du jour (ex : numéro d'immatriculation terminant par 5 ; accès possible les 5, 15 et 25 du mois). Les usagers doivent se munir obligatoirement d'un justificatif attestant de leur domicile sur une des communes de Lorient Agglomération. Les gestes barrières doivent être respectés et les interactions entre les usagers et avec les agents des sites limitées au maximum. Le port d'un masque et de gants de protection est recommandé. Aucun outil (balai, pelle...) ne peut être mis à disposition. L'accès à la déchèterie n'est plus autorisé un quart d'heure avant l'horaire de fermeture du site.

Temporairement, afin d'éviter la saturation des déchèteries, Lorient Agglomération recommande aux usagers d'éviter les premières heures d'ouverture, de préparer leur déchargement en amont afin de limiter le temps de présence à 15 minutes maximum et, compte-tenu de la configuration du site de Ploemeur, de privilégier la déchèterie de Caudan pour le dépôt des déchets végétaux.

Jours et horaires d'ouverture spécifiques suivant les sites (l'accès ne sera plus autorisé ¼ avant l'horaire de fermeture) :

- **Caudan** (10h-12h30/14h-18h) :
Les lundis, mardis, mercredis, vendredis (sauf le 8 mai) et samedis mais aussi exceptionnellement le jeudi 14 mai
- **Groix** (9h-12h/14h-17h) :
La déchèterie sera réservée aux particuliers lundi 11, mardi 12, mercredi 13, jeudi 14 et samedis 9 et 16. La déchèterie sera réservée aux professionnels vendredi 15 mai
- **Hennebont et Ploemeur** (10h-12h30/14h-18h) :
Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis (sauf le 8 mai) et samedis mais aussi exceptionnellement mardi 12 mai
- **Plouay** (9h-12h/14h-18h):
Exceptionnellement, la déchèterie sera ouverte tous les jours du lundi au samedi (sauf le 8 mai) jusqu'au 16 mai inclus

Horaires détaillés sur www.lorient-agglo.bzh

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

